



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 1^{er} février 2021

REÇU
Par Alf Christian, 16:11, 01/02/2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une **question élargie** au sujet de la **délinquance juvénile** à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Madame le Ministre de la Justice.

La semaine dernière, deux incidents graves impliquant des mineurs d'âge ont été portés à l'attention du public.

Ainsi, le parquet de Luxembourg a indiqué avoir placé le 29 janvier 2021 un mineur en garde provisoire à l'UNISEC de Dreiborn suite à une attaque à l'arme blanche.

Trois jours auparavant, une altercation s'est produite à Bonnevoie. Un jeune de 18 ans avait dans ce contexte été mortellement blessé également par arme blanche. Au cours de l'enquête menée dans la suite, deux mineurs de 15 et 17 ans ont pu être interpellés.

Au vu de ces faits, il y a lieu de s'interroger s'il s'agit en l'espèce d'actes isolés ou de faits commis par des bandes organisées juvéniles ? Etant donné que dans les juridictions étrangères, à en croire la presse, il semble y avoir une augmentation sensible d'infractions commises par des bandes de jeunes, est-ce que ce même phénomène peut être constaté au Luxembourg ? Se pose aussi la question des moyens et outils à disposition des agents de police voire des autorités de poursuite.

Au vu de ce qui précède et tout en rappelant que dans les affaires précitées il importe de respecter la présomption d'innocence, j'aimerais aborder, dans un cadre plus large, les points énoncés *supra*.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Léon Gloden
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 01 février 2021

Objet : Question élargie n° 76 du 01.02.2021 de Monsieur le Député Léon Gloden - Délinquance
juvénile

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint
une question élargie adressée à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre de la
Sécurité intérieure.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés